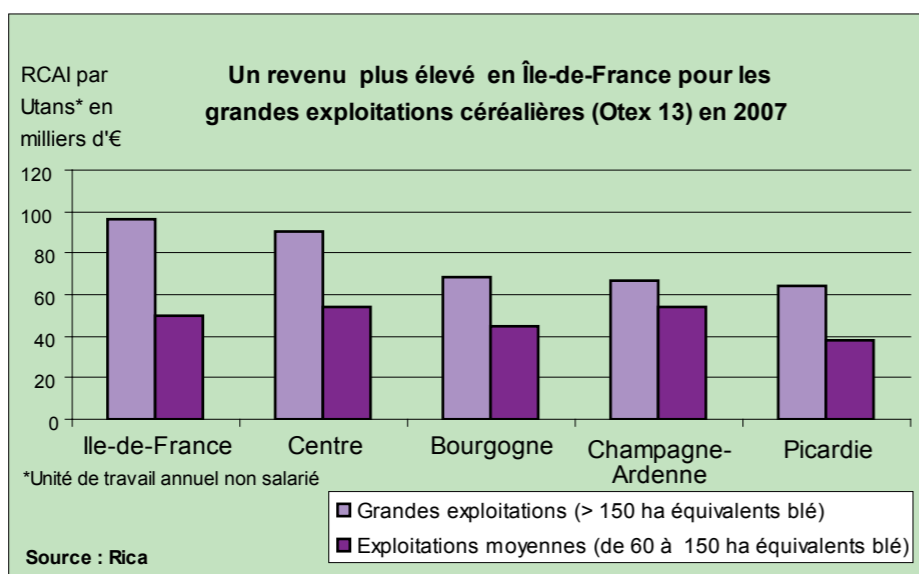


Des revenus élevés pour les grandes exploitations céréalières d'Île-de-France

Un quart des exploitations céréalières (OTEX 13) dégagent en 2007 un revenu supérieur à 109 000 € et un quart des exploitations un revenu courant avant impôts inférieur à 46 800 €. Pour la deuxième année consécutive, la différence entre ces deux extrêmes ne fait que s'accroître. De 37 000 € en 2005, il est passé à 42 000 € en 2006 et 62 000 € en 2007. Le revenu des très grandes exploitations équivaut à plus de deux fois celui des exploitations moyennes. Toutefois, ces dernières se positionnent mieux en 2007 face à l'endettement. Elles disposent d'une meilleure autonomie financière que les grandes exploitations. Leur taux d'endettement y est inférieur et a diminué de 7 points par rapport à 2006. Par actif familial, le revenu francilien des exploitations céréalières s'élève en moyenne à 72 000 €, devant celui des autres régions céréalières du Nord. Les différences régionales sont importantes pour les grandes exploitations. Leur revenu atteint 96 000 € en Île-de-France et 90 000 € en région Centre et près de 68 000 € pour la Bourgogne et la Champagne-Ardenne. Ce niveau de revenu francilien plus élevé peut s'expliquer partiellement par de meilleurs rendements, une bonne maîtrise des charges d'exploitation et par un nombre d'actifs familiaux plus faible (1,2 UTA en Île-de-France et 1,6 UTA pour la moyenne des autres régions limitrophes).

La hausse en valeur de la production impacte l'excédent brut d'exploitation

Pour les exploitations de Grandes cultures, l'excédent brut d'exploitation (subventions comprises) a augmenté de moitié en 2007. Il représente 48 % du produit brut contre 39 % en 2006. Ce ratio atteint 44 % en moyenne nationale. La production a augmenté d'un



tiers en valeur. Cette augmentation traduit aussi bien celle des stocks que celle des ventes (y compris autoconsommation) en raison de l'embellie mondiale des prix des céréales et des oléoprotéagineux, qui s'est répercutée sur les prix moyens de vente de la région (50 % pour le blé tendre, 60 % pour l'orge d'hiver [cf. tableau ci-dessous]).

Hausse de prix exceptionnelle en 2007 pour les céréales et les oléoprotéagineux

Prix moyens de vente en euros constants/quintal

	2007	Evolution 2007/2006 en %*
Blé tendre	16,7	50,5%
Orge d'hiver	16,1	59,4%
Orge de printemps	16,2	37,3%
Maïs grain	17,4	48,7%
Colza	27,6	21,1%
Pois protéagineux	19,1	55,3%
Betteraves sucrières	2,5	-19,4%

*échantillon constant

Source : Rica Île-de-France

Les subventions d'exploitation sont restées en revanche quasiment stables en moyenne à 57 000 €. Les ¼ des subventions sont versés au titre de la prime unique depuis l'année 2006. Un cinquième des subventions versées en Île-de-France aux exploitations de Grandes cultu-

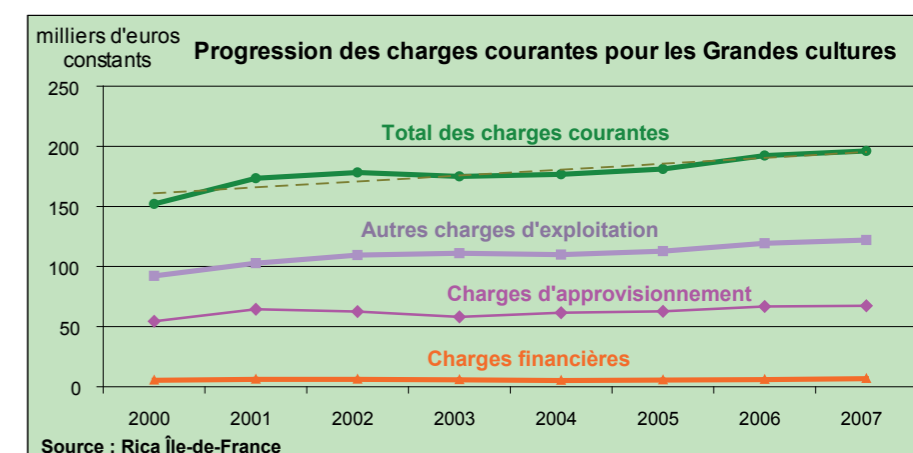
res correspond aux aides végétales couplées. La part des aides animales couplées est faible (1 %) et 4 % des aides sont destinées au domaine agro-environnemental.

Envolée mondiale des cours des céréales et des oléagineux de la campagne 2007

Les conditions météorologiques défavorables chez les principaux pays producteurs ont réduit en 2007 les potentiels de récolte et les surplus exportables. Sur le marché mondial, les stocks de blé étaient très faibles alors que la demande ne cessait de croître. Ces tensions se sont répercutées en Europe et en France. Les cours du blé ont fortement augmenté dès juillet 2007 et se sont maintenus à des niveaux élevés jusqu'en juin 2008. Ils ont dépassé également de loin ceux de la campagne 2003, année de forte sécheresse. La flambée des cours du blé a affecté l'orge et le maïs, utilisés également en alimentation animale. La pénurie sur le marché mondial des oléagineux, en particulier celui des huiles, a provoqué une envolée des cours. Les prix des graines de colza et de tournesol se sont donc également envolés.

L'ensemble de leurs charges courantes augmentent

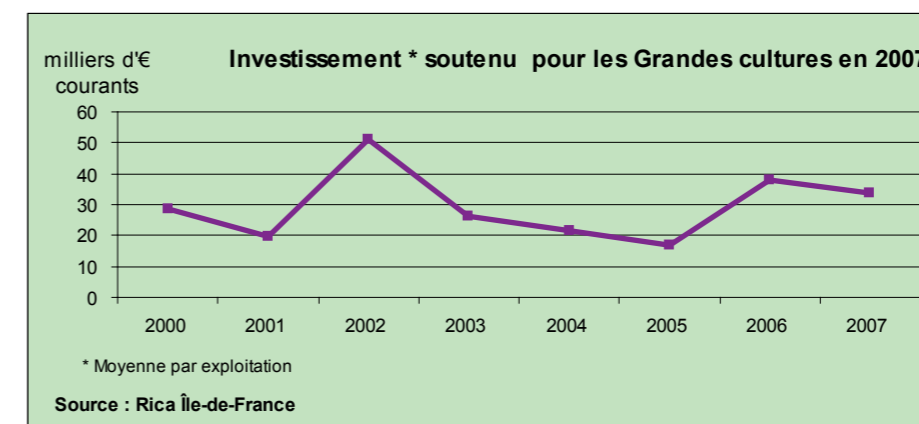
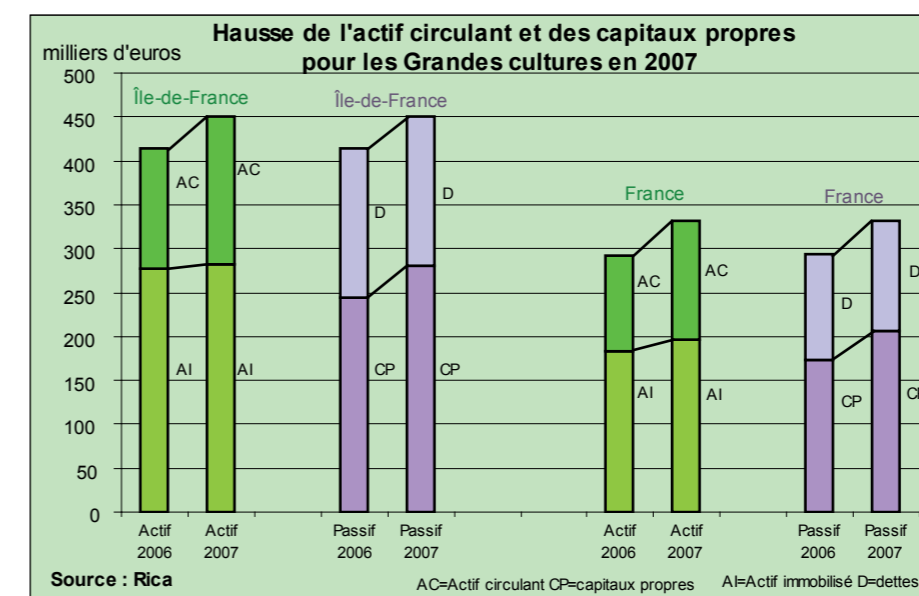
L'ensemble des charges courantes continuent d'augmenter (+ 5 %). Les charges d'approvisionnement (34 % des charges courantes) sont en hausse pour l'ensemble Grandes cultures (+ 3 % en valeur réelle). Si les charges en engrais et amendements ont légèrement diminué (- 1 %), les produits phytosanitaires progressent à nouveau après un recul en 2006. Le poste plants et semences continue d'évoluer à un rythme plus soutenu (7 %). Les dépenses en énergie sont en revanche en retrait (- 2 %). Les autres charges d'exploitation (62 % des charges courantes) augmentent fortement (6 %) dont les charges d'entretien des bâtiments et du matériel (16 %) et les tra-



vaux pour les cultures (49 %). Les charges financières, qui représentent 3 % des charges courantes de l'exploitation augmentent de 16 %, principalement en raison d'une forte progression des charges à court terme.

Poursuite de l'amélioration de la trésorerie des exploitations de Grandes cultures

La progression du revenu entraîne celle de la capacité d'autofinancement qui s'élève en 2007 à 135 000 € en moyenne par exploitation après 90 000 € en 2006. Les prélèvements privés sont en hausse et atteignent 61 000 € en moyenne par exploitation. Le montant des cessions d'immobilisations est en moyenne tout aussi important qu'en 2006 (30 000 €). L'investissement (achats moins cessions) s'élève en moyenne à 33 910 € par exploitation. Il est un peu inférieur à celui constaté en 2006, année de forte reprise de l'investissement mais reste à un haut niveau. Les immobilisations (terres, construction, matériel, outillage, installations spécialisées etc.) représentent près des deux tiers de l'actif des exploitations de Grandes cultures. La structure du bilan 2007 traduit une progression très nette de l'actif circulant par rapport à 2007 (stocks, créances, placements financiers) ainsi que celle des capitaux propres dans le passif de l'exploitation. La variation du fonds de roulement net s'améliore pour la deuxième année consécutive et s'établit à 44 000 € après 20 000 € en 2006. La variation du besoin en fonds de roulement s'élève à 32 000 € laissant une variation de trésorerie nette positive de 12 000 € à la fin de l'exercice, soit trois fois plus qu'en 2006. Les exploitations de Grandes cultures gagnent en autonomie financière (62 % en 2007 contre 59 % en 2006). Le taux d'endettement (38 %) recule de 3 points par rapport à 2006.



Résultats 2007 Rica Île-de-France

valeur moyenne par exploitation	Île-de-France					France
	Ensemble	Grandes cultures	Céréales et oléoprotéagineux (COP)			COP
			Grandes	Moyennes	Ensemble	
Nombre d'exploitations de l'échantillon	180	150	77	54	132	1293
Nombre d'exploitations représentées	3732	3197	1374	1051	2629	52692
Part de chaque catégorie en %	100	86	37	28	70	
APPAREIL DE PRODUCTION						
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	136.7	153.8	203.6	98.0	151.2	122.1
dont fermage (ha)	124.4	139.9	184.0	87.9	135.5	106.4
dont céréales(ha)	80.2	90.8	127.9	63.4	92.5	72.8
dont cultures industrielles (ha)	40.5	46.2	58.7	24.8	40.9	30.0
Nombre d'UTA totales	2.28	1.78	1.81	1.22	1.51	1.43
dont UTA (non salarié) (UTANS)	1.25	1.23	1.24	1.18	1.20	1.25
Effectif animaux (en Unités Gros Bovins)	7.5	6.7	6.9	10.1	7.6	12.8
ELEMENTS DU BILAN (milliers d'euros)						
Actif immobilisé	269.6	282.9	368.1	159.8	260.8	179.5
Actif circulant	161.7	166.8	195.9	110.4	148.3	125.7
Capitaux propres	267.1	281.2	374.7	192.7	275.7	196.3
Endettement total	165.9	170.0	191.6	77.8	134.8	110.0
dont à court terme (yc tiers)	56.4	54.8	67.0	24.2	45.4	40.3
Autofinancement	66.7	75.1	85.8	40.8	60.0	43.3
Taux d'endettement global (%)	38.3	37.7	33.8	28.7	32.8	35.9
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)						
Production de l'exercice	253.4	229.61	259.19	119.79	184.56	139.54
+ ristournes, rabais, remises obtenus	1.1	1.2	1.4	0.7	1.1	0.6
- charges d'approvisionnement	82.9	67.4	78.4	39.0	57.6	48.0
-autres achats et charges externes	50.8	46.5	52.5	24.7	38.4	31.2
= Valeur Ajoutée Produite (hors fermage)	120.8	116.9	129.7	56.8	89.7	60.9
+ subventions et indemnités d'exploitation	53.7	59.7	80.8	39.7	59.7	46.8
- fermage	20.1	21.1	24.6	10.8	17.9	13.1
-impôts et taxes	2.6	2.8	3.2	1.6	2.4	2.1
- charges de personnel	22.9	12.7	13.1	0.8	7.2	3.9
= Excédent Brut d'Exploitation	128.8	140.1	169.56	83.3	122	88.64
+ transferts de charges	2	1.7	2.3	0.8	1.6	0.6
- dotations aux amortissements	38.7	39	46.33	22.61	33.5	25.21
= Résultat d'exploitation	92.1	102.8	125.6	61.5	90.1	64
+ produits financiers	0.8	0.9	1.3	0.5	0.9	0.8
- charges financières	6.4	6.7	7.5	3.17	5.4	3.92
= Résultat Courant Avant Impôts (milliers d'euros)	86.5	97	119.39	58.78	85.6	60.84
Charges sociales de l'exploitant	13.8	14.3	15.6	9.3	12.1	8.8
Revenu courant par Unité de Travail Annuel non salarié	69.3	78.7	96.4	49.7	71.5	48.8

Source : Rica Île-de-France 2007

Qu'est-ce que le RICA ?

Le RICA (Réseau d'information comptable agricole) est une enquête par quota réalisée en France métropolitaine auprès d'environ 7400 exploitations agricoles. Le Rica porte sur les exploitations dites professionnelles, c'est à dire celles qui atteignent une dimension économique minimale (soit 12 hectares-équivalents-bilé) et emploient au moins 0,75 unité travail année. En 2007, l'échantillon de la région Île-de-France comprend 180 exploitations, qui représentent 3 732 exploitations franciliennes. Les résultats ne sont édités que si le nombre d'unités présentes est au moins égal à 30 pour le niveau régional. De ce fait, seules les données concernant les résultats «Toutes orientations confondues», «Grandes cultures» (Otex 15= Otex 13 + Otex 14) dont «Céréales et oléoprotéagineux» sont publiées. Les données sont des données moyennes par exploitation. Les évolutions sont calculées en valeur réelle, c'est à dire déflatées de l'indice de prix du PIB et sur la base d'un échantillon constant.

Pour en savoir plus :

Résultats régionaux sur le site de la Driaaf Île-de-France
[Rica en poche année 2007 en Île-de-France](#)
 Résultats nationaux:
[Rica France Tableaux standard 2007](#)
[Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations](#)
[Réseau d'information comptable \(RICA\)](#)

Résultats européens:
[Site de la Commission européenne](#)



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, rue Carnot F- 94234 Cachan
Service régional de l'information statistique

et économique (Srise)

Tél. : 01 41 24 17 00

Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur : Pascale Margot-Rougerie
Directeur de la publication : Yves Guy
Rédactrice en chef : Rose-Marie Molitor
Rédaction : Sylvie Bernadet
Composition : Alexandre Grenier
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803



Numéro 95 - Décembre 2009

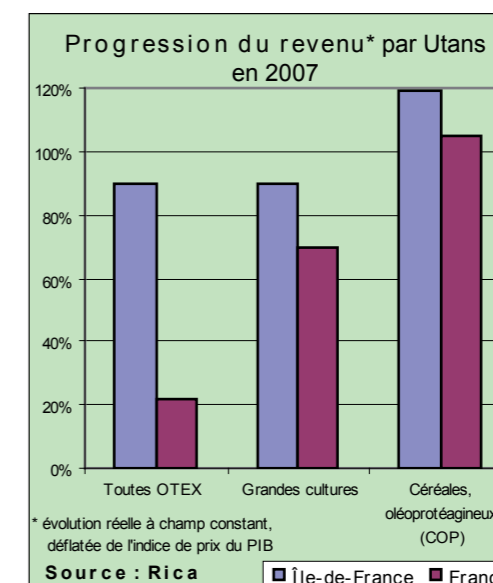
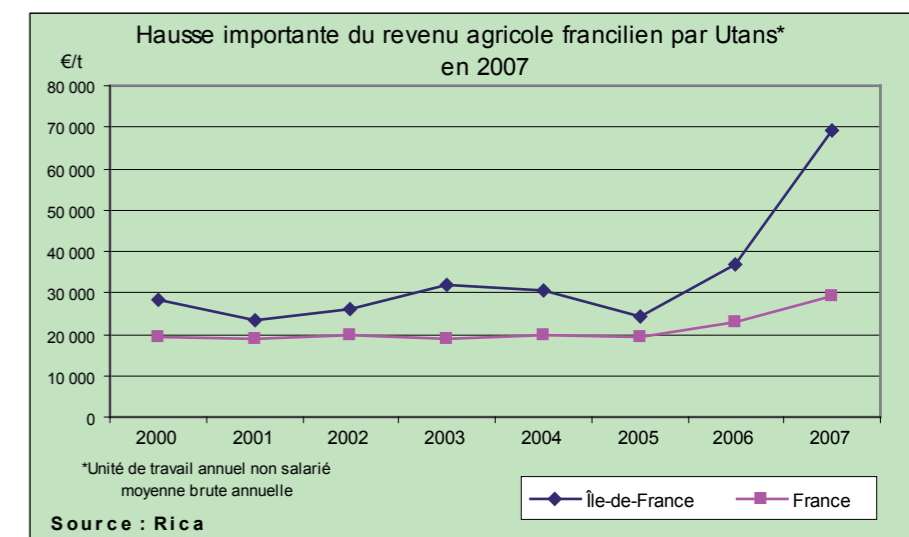
Réseau d'information comptable agricole

2007 : un revenu d'exception pour l'agriculture francilienne

En 2007, le revenu (RCAI) des exploitations professionnelles d'Île-de-France a augmenté de 88 %. La présence importante des exploitations de Grandes cultures ainsi que l'envolée des cours des céréales et des oléagineux expliquent ce revenu d'exception. Les revenus des grandes exploitations céréalières sont les plus élevées de France. Pour les exploitations de Grandes cultures, la hausse en valeur de la production impacte l'excédent brut d'exploitation. L'ensemble des charges courantes augmente et la trésorerie s'améliore.

Le revenu courant avant impôts des exploitations agricoles professionnelles d'Île-de-France (RCAI), s'élève en 2007 à 87 000 €, soit un peu plus du double du revenu agricole national (41 800 €). Il enregistre hors inflation une progression exceptionnelle de 88 %, qui succède à la hausse de 2006 (37 %). Par unité de travail annuel non salarié, c'est à dire par actif familial, le RCAI est de 69 000 €, en hausse de 90 % par rapport à 2006. Ce revenu ne prend pas en compte les cotisations sociales personnelles versées par l'exploitant dont le montant s'élève en moyenne à 14 000 €.

Cette progression exceptionnelle du revenu moyen régional de l'exploitation est liée à l'envolée des cours des céréales et des oléoprotéagineux de la campagne 2007 et à la très forte spécialisation céréalière de la région. Les 4/5èmes des exploitations professionnelles d'Île-de-France sont des exploitations de Grandes cultures (Otex 15 cf. Encadré) qui concentrent principalement des exploitations spécialisées dans la culture des céréales et des oléoprotéagineux (Otex 13). Le RCAI de ces dernières exploitations a plus que doublé par rapport à 2006 (+ 117 %) pour atteindre 86 000 €. Par actif familial, sa progression (+ 119 %) est supérieure à la moyenne nationale (105 %) [cf graphique].



OTEX : une classification des exploitations

Les exploitations sont classées selon leur orientation technico-économique « OTEX ». Les 4/5èmes des exploitations de « Grandes cultures » d'Île-de-France (Otex 15) comprennent des exploitations fortement spécialisées en céréales (blé tendre, orge, maïs), oléagineuses (colza, tournesol) et protéagineuses (pois, féveroles) (Otex 13 ou COP), ainsi que les exploitations de Grandes cultures qui consacrent une plus grande partie de leur superficie à la culture de la betterave sucrière, des pommes de terre et des légumes hors maraîchage (Otex 14).